

Nouvelle stratégie en matière de compétences pour l'Europe

2017/2002(INI) - 14/09/2017 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 391 voix pour, 80 contre et 31 abstentions, une résolution sur une nouvelle stratégie en matière de compétences pour l'Europe.

Les députés ont salué la communication de la Commission et reconnu la nécessité d'améliorer les systèmes européens de formation et d'éducation conformément à l'évolution rapide de l'environnement, technologique, économique et sociétal.

Compétences pour la vie et compétences pour l'emploi: alors que le paquet «compétences» met surtout l'accent sur les besoins immédiats du marché du travail, le Parlement a recommandé de travailler en collaboration avec le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop) pour mettre au point **un outil paneuropéen capable d'anticiper les besoins en matière de compétences** ainsi qu'un système d'apprentissage tout au long de la vie.

Le Parlement a préconisé d'adopter **une approche globale de l'éducation et du développement des compétences** en invitant les États membres:

- **à ne pas se concentrer uniquement sur les compétences en matière d'employabilité**, de capacité à lire et à compter mais également sur des compétences utiles à la société (compétences en matière de direction, compétences sociales et interculturelles, gestion, volontariat, maîtrise d'une langue étrangère, négociation) dans leurs programmes d'éducation et de formation, tout en favorisant l'artisanat européen;
- **à aller au-delà de la promotion de la «bonne aptitude professionnelle»** et à se concentrer également sur les aspects de l'éducation plus pratiques qui favorisent l'esprit d'entreprise, l'innovation et la créativité, aident les individus à développer leur pensée critique, à comprendre le concept de durabilité, tout en respectant les droits et valeurs fondamentaux, et à participer pleinement à la vie démocratique et sociale.

Les députés ont également plaidé en faveur d'une **approche plus globale de l'amélioration des compétences des migrants**, notamment grâce à l'entrepreneuriat social, l'éducation civique et l'apprentissage informel.

Rôle de l'éducation dans la lutte contre le chômage, l'exclusion sociale et la pauvreté: les députés sont préoccupés par le fait qu'entre 2010 et 2014, l'investissement dans l'éducation et la formation a reculé de 2,5% dans l'ensemble de l'Union. **Les systèmes d'enseignement public devaient bénéficier de ressources adéquates** pour que l'éducation puisse remplir son rôle dans la lutte contre le chômage, l'exclusion sociale et la pauvreté. L'accès à des possibilités d'apprentissage et de formation devrait être **un droit universel** à chaque étape de la vie.

En outre, la perspective de la nouvelle stratégie en matière de compétences vis-à-vis des étapes précoces de l'éducation devrait être davantage tournée vers l'avenir. Le Parlement a donc invité les États membres à **investir dans l'éducation et l'accueil des jeunes enfants (EAJE)** et à adopter des mesures visant à réduire l'abandon scolaire prématuré. Il a demandé que des programmes soient mis en place afin de donner une **seconde chance** à tous les jeunes qui ont abandonné l'école au niveau primaire ou secondaire.

Les personnes **handicapées** devraient, elles aussi, recevoir une assistance adaptée dans le cadre de l'acquisition de compétences.

Stimuler les perspectives de formation tout au long de la vie: préoccupé par la situation des 70 millions d'Européens à qui les compétences fondamentales font défaut, le Parlement a salué l'instauration de l'initiative des «parcours de renforcement des compétences».

Cette initiative devrait inclure une évaluation personnalisée des besoins d'apprentissage, une offre d'apprentissage de qualité et une validation systématique des compétences et connaissances acquises permettant leur reconnaissance aisée sur le marché du travail.

Renforcer les liens entre éducation et emploi: les députés ont encouragé les États membres à promouvoir l'apprentissage professionnel en tenant compte des besoins économiques et à collaborer avec les partenaires sociaux pour concevoir des politiques instaurant des **congés d'éducation et de formation** ainsi que des dispositifs de formation sur le lieu de travail. Il a insisté sur l'énorme potentiel en matière d'innovation et d'emploi que présentaient les **sources d'énergie renouvelables** et la recherche d'une utilisation plus efficace des ressources et de l'énergie.

Rôle clé de l'apprentissage non formel et informel: le Parlement a insisté sur l'importance de valider l'éducation non formelle et informelle, ce besoin étant particulièrement important dans le cas des personnes vulnérables ou défavorisées, comme les réfugiés ou les travailleurs peu qualifiés qui ont besoin d'un accès prioritaire aux accords de validation. Il a toutefois souligné la nécessité de **pallier le manque de sensibilisation à la validation** parmi les parties prenantes concernées et d'accentuer les efforts pour établir les cadres juridiques afin que cette validation soit rendue possible.

Renforcer les compétences en matière numérique et entrepreneuriale et en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques: le Parlement a soutenu la proposition de la Commission d'élaborer des **stratégies nationales complètes en matière de compétences numériques**, en accordant une attention particulière à la réduction du fossé numérique, en particulier chez les personnes âgées. Il a cependant souligné que, pour que ces stratégies soient efficaces, il était nécessaire de garantir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie au personnel éducatif.

Les députés ont demandé d'accorder une plus grande importance à l'enseignement en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques, en vue d'améliorer l'enseignement dans le numérique. Ils ont également souligné la nécessité d'inclure des éléments **d'apprentissage entrepreneurial**, y compris d'entrepreneuriat social, à tous les niveaux d'enseignement.

Moderniser l'enseignement et la formation professionnelle (EFP) et valoriser la formation par le travail: le Parlement a invité la Commission et les États membres à changer l'image de l'EFP, grâce à un investissement adéquat et à un personnel qualifié, en renforçant le lien avec le marché du travail et les employeurs, et en considérant l'EFP comme une voie scolaire et professionnelle valable.

Les députés ont recommandé de **faire coopérer les écoles secondaires avec les entreprises**, notamment au moyen de stages. Ils ont également mis en avant la nécessité d'investir dans le parcours professionnel initial et continu des **enseignants** de tous les secteurs éducatifs et de le soutenir.

Financement: le Parlement a déploré l'absence de fonds dédiés à la mise en œuvre des propositions. Il a préconisé d'encourager les États membres à profiter des sources de financements actuellement disponibles pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie, en particulier le Fonds social européen (FSE).

Enfin, les députés ont suggéré la proclamation d'une **année européenne de la formation des adultes**, qui contribuera à sensibiliser les citoyens à la valeur de l'éducation des adultes dans toute l'Europe.

